

Cérémonie d'ouverture de l'atelier de revue du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques

25 AOÛT 2015

NICOLAS BERLANGA MARTINEZ

Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Togo

C'est avec beaucoup d'empressement que j'ai reçu l'invitation de participer à cette cérémonie d'ouverture de la revue du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques; la sixième revue semestrielle d'une série que je souhaiterais qu'elle continue avec des améliorations dans le temps. Je saisi cette occasion pour relever la constance remarquable des autorités togolaises dans l'organisation de cette revue depuis 2012. En effet, nous avons réussi à instaurer un espace de dialogue constructif entre les autorités togolaises, les acteurs de la réforme et les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la gestion des finances publiques. C'est un acquis très précieux, surtout pour la communauté des partenaires techniques et financiers dont je salue la présence à cette cérémonie, au regard des riches informations qui sont partagées au cours de ces revues et des discussions qui y sont engagées en toute transparence.

Permettez-moi de féliciter les uns et les autres d'avoir contribué à instaurer, par ces revues, cet espace de dialogue constructif. Notre souhait est que ces revues se poursuivent en s'améliorant continuellement avec l'impulsion des autorités togolaises et l'accompagnement toujours aussi disponible des partenaires techniques et financiers.

Je voudrais également vous informer que le deuxième projet d'appui institutionnel de l'Union européenne dont le volet « appui à la gestion des finances publiques » est mis en œuvre par le Fonds monétaire international, initialement prévu pour trois années, a été prorogé de quelques mois, afin de consolider les résultats engrangés depuis son lancement en 2012. En effet, beaucoup d'avancées ont été accomplies. Cependant, quelques faiblesses subsistent encore. C'est évidemment autour de ces faiblesses et de nouveaux enjeux tels que la mise en œuvre du nouveau cadre légal et réglementaire résultant de la transposition des dispositions pertinentes de l'Union économique et monétaire ouest africaine, que nous devons nous entendre pour pourvoir notre assistance, afin d'accompagner les priorités du gouvernement.

Je salue, en passant, la promulgation en juin 2014 de la loi portant code de transparence et de la loi organique relative aux lois de finances ainsi que l'adoption en février 2015 par le gouvernement des décrets d'application de ces deux lois, en l'occurrence les décrets portant règlement général de la comptabilité publique, nomenclature budgétaire de l'Etat, plan comptable de l'Etat et tableau des opérations financières de l'Etat. Cependant, nous attendons jusqu'à ce jour la publication de ces décrets qui, du reste, est impérieuse pour la mise en application des dispositions qui doivent être impactées dans le projet de loi de finances 2016 en cours d'élaboration.

Par ailleurs, Aussi, cette revue est-elle précieuse pour bon nombre de partenaires techniques et financiers qui sont dans la phase de programmation de leurs interventions pour les prochaines années. En ce qui concerne particulièrement l'Union européenne, nous allons saisir cette opportunité car la présente revue a lieu au moment où une mission d'identification pour le 11^{ème} cycle du Fonds européen de développement séjourne au Togo pour baliser les futurs axes d'intervention pour la période 2014-2020 parmi lesquels la gestion des finances publiques occupe une place non négligeable.

La réalisation du prochain PEFA offrira également l'occasion d'actualiser le plan d'action de réforme. Je remercie les autorités togolaises d'avoir réussi à coordonner cette activité en impliquant la quasi-totalité des bailleurs de fonds soit à la revue qualité des termes de référence, soit au financement du processus de recrutement des consultants, soit encore au financement de certains ateliers.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.